



## Demande de renseignements ;;;

Par nini, le **07/03/2011** à **15:56**

bonjour,

suite a un litige avec mon ancien employeur le tribunal l a condamner a me payer une certaine somme , je suis donc aller voir un huissier avec mon dossier ,ils m ont proposer la solution suivante qui étai de faire un paiement mensuel j ai donc accepter sa aurais du être régler au bout d un an sauf qu il ne paye pas régulièrement et sa fais déjà plus d un an et aujourd'hui on me dit qu il va déposer le bilan et que je ne pourrais rien faire .

donc j aurais voulu savoir si il ni avait pas une solution ou est ce que l huissier ne devrais pas aller faire des saisie du matériel ou autre parce-que c quant même l employeur qui a proposer ce moyen de règlement et qui ne la pas respecter .

dans l attente d une réponse veuillez accepter mes sincères salutations